

# Baloise Swiss Property Fund

Fonds de placement contractuel de droit suisse de type «fonds immobilier» Rapport annuel contrôlé au 30 septembre 2023



# Table des matières

# **Baloise Swiss Property Fund**

Organisation	4
Le fonds en bref	ļ
Rapport de la direction du fonds	(
Compte de fortune	22
Compte de résultat	24
Inventaire des immeubles	20
Données relatives à l'activité commerciale et au financement	32
Annexe	34
Autres communications aux investisseurs	30
Rapport d'évaluation	38
Rapport succinct de la société d'audit	40

# **Organisation**

### Direction du fonds / Portfolio Management

Baloise Asset Management SA Aeschengraben 21 4051 Basel

#### **Conseil d'administration**

Matthias Henny Thomas Schöb Andreas Burki Dr Philipp Jermann Thomas Amstutz Adrian Lehmann

### Comité de direction

Fabian Kaderli Claude Meyer Stephan Kamps Alfonso Papa Ralph Castiglioni Marc Dünki Jean-Pierre Valenghi

#### Banque dépositaire et service de paiement

**UBS Switzerland SA** Bahnhofstrasse 45 8001 Zurich

# Délégation de tâches partielles

Services informatiques Prestations générales de gestion Gestion immobilière

Experts accrédités chargés des estimations

PricewaterhouseCoopers SA

Baloise Assurance SA, Bâle Baloise Assurance SA, Bâle

Président du conseil d'administration

Vice-président du conseil d'administration

Gérant, responsable Corporate Services

Gérant suppléant, responsable Finance

Responsable Immobilier

30.04.2023)

Membre du conseil d'administration (jusqu'au 22 mai 2023)

Membre du conseil d'administration (à partir du 22 mai 2023)

Membre non opérationnel externe du conseil d'administration

Membre non opérationnel externe du conseil d'administration

Responsable Portfolio Management (jusqu'au 17 janvier 2023)

Responsable Business Development (jusqu'au 17 janvier 2023)

Responsable Portfolio Management (à partir du 18 janvier 2023)

Responsable Business Development (à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023)

Responsable Business Development (par intérim du 18.01 au

Sallin Immobilier SA, Gérance Charles Berset SA, Intercity Bewirtschaftung AG, Livit SA, Privera SA, Naef Immobilier Genève SA, Siska Verwaltungs AG, Gestione Immobiliare per Istituzionali SA

(jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022)

Sebastian Zollinger, MRICS, Director Birchstrasse 160, 8050 Zurich Laura Blaufuss, MRICS, Director Birchstrasse 160, 8050 Zurich

### Société d'audit

Ernst & Young SA Aeschengraben 27 4051 Bâle

# Le fonds en bref

Données clés Numéro de valeur 41455103			
Numéro de valeur 41.455103			
INUITIETO DE VOIEUL 41433103			
Nombre de parts en circulation		7208546	5954886
Émission de parts de fonds		1253660	_
Rachat de parts de fonds		-	_
Valeur nette d'inventaire par part	CHF	106.59	109.27
Compte de fortune			
Prix de revient des immeubles	CHF	941545393	802682904
Valeurs vénales des immeubles	CHF	971972000	850223000
Fortune totale du fonds	CHF	993307011	871216214
Coefficient d'endettement en % de la valeur vénale des immeubles <sup>1</sup>		19.25%	22.01%
Quote-part du passif exigible		22,64%	25,29%
Durée résiduelle moyenne des financements par des fonds étrangers (en années)		2,24	2,19
Rémunération moyenne des financements par des fonds étrangers		1,04%	0,59%
Fortune nette du fonds (NAV)	CHF	768378674	650 696 727
Compte de résultat			
Loyers (rendements bruts)	CHF	34773044	33 881 736
Taux de perte sur loyer¹		3,37%	4,10%
Durée résiduelle moyenne des contrats de bail fixes (WAULT en années)		7,72	7,57
Entretien et réparations	CHF	5260730	4752082
Résultat net	CHF	21808551	18929701
Gains et pertes en capitaux réalisés	CHF	214083	986854
Gains et pertes en capitaux non réalisés, y compris impôts de liquidation	CHF	-17856088	-538184
Résultat total	CHF	4166546	19378371
Indications sur le rendement et la performance			
Distribution par part	CHF	3.00	3.00
Rendement sur distribution <sup>1</sup>		2,64%	2,51%
Coefficient de distribution (payout ratio) <sup>1</sup>		99,16%	94,37%
Rendement des fonds propres «return on equity» (ROE) <sup>1</sup>		0,53%	2,99%
Rendement du capital investi (ROIC) <sup>1</sup>		0,24%	2,26%
Rendement net des constructions terminées		3,60%	3,41%
Rendement de placement <sup>1</sup>		0,30%	3,07%
Performance <sup>1</sup>		-2,72%	-12,83%
Marge de bénéfice d'exploitation (marge EBIT) <sup>1</sup>		67,38%	66,60%
Agio/disagio <sup>1</sup>		6,48%	9,36%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds GAV (TERREF GAV) <sup>1</sup>		0,72%	0,72%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds NAV (TERREF NAV) <sup>1</sup>		0,97%	0,97%
Quote-part des charges d'exploitation du fonds Market Value (TERREF MV) <sup>1</sup>		0,90%	0,77%

Les données et chiffres contenus dans le présent rapport se réfèrent au passé. Ils ne doivent pas être considérés comme une garantie concernant l'évolution future. Les données de rendement publiées ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés au moment de l'émission et/ou du rachat.

### Rétrospective de l'évolution du marché

Lors de l'exercice 2022/2023 également, l'évolution économique a été marquée par la lutte contre l'inflation. Et ce après que cette dernière a en Suisse également atteint 3,3% fin septembre 2022, soit une valeur bien supérieure à la fourchette cible de 0,0% à 2,0% de la Banque nationale suisse (BNS). La BNS a porté les taux directeurs de 0,5% fin septembre 2022 à 1,75% à la fin septembre 2023, soit une hausse de 1,25 point de pourcentage. Ce faisant, elle n'a pas relevé son taux directeur le 21 septembre 2023, une première depuis juin 2022, comme de nombreux acteurs du marché l'attendaient. Cette stratégie pourrait laisser entrevoir la fin des hausses de taux au sein de ce cycle.

Lors de l'exercice 2021/2022, le marché financier a fortement réagi à l'évolution sur le front des taux, traduit par un repli de 16,1% du SXI Real Estate Funds Broad Total Return Index (SWIIT). À l'époque, les fonds cotés intégraient déjà une large part des hausses encore attendues. Lors de l'exercice 2022/2023, l'indice SWIIT a fluctué de 440 points et a clôturé au 30 septembre 2023 avec une performance de 1,9%. Les agios¹ moyens de ces fonds immobiliers cotés ont cédé 2,0 points de pourcentage au cours de cet exercice, passant de 12,8% à 10,8%. Le nombre de fonds affichant un disagio a continué d'augmenter (de 12 à la fin septembre 2022 à 20 à la fin septembre 2023), traduisant la situation tendue de certains fonds, mais surtout de manière générale les attentes accrues quant aux primes de risque.

Les précédentes hausses de taux et par conséquent les intérêts en moyenne plus élevés sur les hypothèques ont induit un relèvement du taux hypothécaire de référence de l'Office fédéral du logement 2 (OFL) en juin 2023 de 25 points de base. Ce taux de référence est donc passé de 1,25% à 1,5%. Bien que le taux d'intérêt de référence moyen des hypothèques suisses ait progressé de 15 points de base par rapport au trimestre précédent, passant de 1,44% à 1,59%, le taux hypothécaire de référence reste inchangé à 1,5% au 1er septembre 2023 (jusqu'à ce que le taux moyen dépasse 1,625%; publication trimestrielle).

Le marché locatif résidentiel reste très solide, ce qui se traduit dans le repli continu du taux de vacance publié par l'Office fédéral de la statistique<sup>3</sup>. Tandis qu'il s'inscrivait encore à 1,72% en 2020, il recule pour la troisième fois consécutive et s'établit à 1,15% pour l'année 2023 (publication du 11 septembre 2023 avec jour de référence au 1<sup>er</sup> juin 2023). Dans le contexte historique, à savoir les 40 dernières années, il ne s'agit pas là d'une valeur particulièrement faible. Par exemple, avant la crise immobilière des années 1990, elle était nettement inférieure à 0,8%. Et des valeurs inférieures à 1% ont été enregistrées durant de nombreuses années entre 2003 et 2013.

Par ailleurs, l'évolution des loyers permet d'en déduire un marché locatif résidentiel solide. D'après l'indice Homegate<sup>4</sup>, les loyers proposés par rapport à l'exercice précédent ont augmenté de 3,9 % en Suisse (état en août 2023, avec toutefois des disparités régionales considérables. Ils ont connu une hausse supérieure à la moyenne notamment dans les cantons de Schwytz (7,8 %), de Zurich (5,6 %) et d'Argovie (4,6 %). L'augmentation de 10,2 % des loyers proposés dans la ville de Zurich constitue une valeur extrême et témoigne de l'actuel potentiel d'attraction élevé de la capitale économique du pays.

Les causes de la baisse du taux de vacance et des hausses des loyers proposés résident aussi bien dans la demande (augmentation constante du besoin en surface par personne et immigration) que dans l'offre (renchérissement des coûts de construction et de financement, longs processus d'autorisation de construire).

La demande en surfaces de bureau reste intacte en raison de la croissance économique toujours dynamique de la Suisse. En parallèle, l'activité de nouvelle construction est en repli depuis le début de la pandémie, d'après Wüest Partner.

# L'essentiel du compte de fortune et du compte de résultat

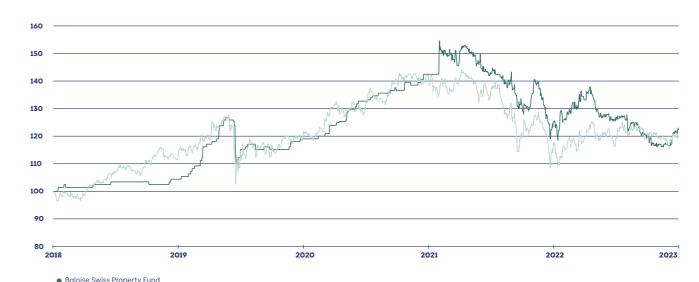
#### Performance

Lors de l'exercice 2022/2023, le cours du Baloise Swiss Property Fund (BSPF) est passé de CHF 119.50 (cours au 30 septembre 2022) à CHF 113.50 (cours boursier au 30 septembre 2023), soit une performance (distribution incluse) de -2.7%. Le BSPF a ainsi sous-performé le SXI Real Estate Funds Broad Total Return Index<sup>5</sup> (SWIIT), qui a lui signé une performance de +1,9%. L'agio du BSPF sur la période a diminué de 9,4% à 6,5%. Cette évolution est notamment imputable à l'annonce de l'augmentation substantielle de capital dans un environnement de marché difficile. Suite à l'auamentation effective de capital, seul un rebond partiel est intervenu. Sur l'ensemble de la durée du fonds, du 1er octobre 2018 (lancement) au 30 septembre 2023, la performance du BSPF de 22,5% est supérieure à celle de l'indice pris ici uniquement à titre d'exemple, le SXI Real Estate Funds Broad Total Return Index (SWIIT), qui affiche pour sa part une performance de 19,8%.

### Augmentation de capital réussie

De la mi-août au 5 septembre 2023, Baloise Asset Management SA a procédé à la troisième augmentation de capital du Baloise Swiss Property Fund depuis le lancement du fonds. Elle s'est élevée à environ 135 millions de CHF. Suscitant un fort intérêt, elle a pu être intégralement souscrite. La direction de fonds a utilisé le produit aux fins de l'acquisition d'un portefeuille haut de gamme comprenant cinq immeubles résidentiels auprès de Baloise Vie SA et de Baloise Wohnbauten AG pour une valeur de marché de 131,45 millions de CHF. Le transfert des immeubles est intervenu de manière rétroactive au 1er septembre 2023 et était assorti de frais de transactions uniques correspondants.

# Performance du Baloise Swiss Property Fund (distributions incluses)



SXI Real Estate Funds Broad Total I

 $<sup>{\</sup>tt 1\ Source: https://am.credit-suisse.com/ch/fr/asset-management/investment-solutions/real-estate/direct-real-estate.html}$ 

<sup>2</sup> Source: https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/mietrecht/referenzzinssatz.html

 $<sup>{\</sup>tt 3~Source: https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/bau-wohnungswesen/wohnungen/leerwohnungen.html}$ 

<sup>4</sup> Source: https://swissmarketplace.group/fr/marques/homegate-fr/mietindex-08-2023-fr/

<sup>5</sup> L'indice SG Real Estate Funds Total Return (SWIT) est présenté comme indice de référence à titre d'exemple uniquement. Il ne peut expressément pas être utilisé comme benchmark pour la mesure des performances.

# Évolution de la distribution et de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire par part a diminué lors de l'exercice écoulé, de 2,5 %, passant de CHF 109.27 à CHF 106.59. Ce repli est avant tout le fruit d'une réduction de la valeur de marché du portefeuille immobilier ainsi que de la hausse des coûts de l'endettement. En raison de la distribution intervenue de CHF 3.00 par part pour le dernier exercice et de l'évolution de la valeur nette d'inventaire, le rendement de placement pour l'exercice 2022/23 est de 0,30 % (exercice précédent: 3,07 %) pour un ratio de distribution de 99,2 % (exercice précédent: 94,4 %). La baisse du rendement de placement par rapport à l'exercice précédent s'explique par la réduction de valeur suite à la réévaluation.

#### Évaluation des immeubles

Les évaluations conduites par les experts indépendants chargés des estimations sur les 77 immeubles existants font état au 30 septembre 2023 d'une valeur vénale totale de 971,97 millions de CHF. En excluant les cinq immeubles acquis au 1er septembre 2023 et l'immeuble sis Via San Gottardo 9 à Vezia et vendu le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la valeur de marché s'établit à 840.24 millions de CHF, soit une dépréciation avant investissement de -5,68 millions de CHF (environ -0,7%). Pour des investissements à valeur ajoutée de 9,04 millions de CHF, il résulte une diminution de 14,72 millions de CHF, soit environ -1,7%. Ce recul est principalement imputable à la hausse des taux de capitalisation conditionnés par le marché. Ainsi, pour le portefeuille partiel considéré sur la période du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023, le taux de capitalisation pondéré de la valeur de marché n'a pu être augmenté que de 8 points de base, de 2,78% à 2,86%. Ce taux de capitalisation n'a pas changé pour six immeubles; il a connu une hausse comprise entre 4 et 10 points de base pour 51 immeubles, et 16 ont observé une augmentation supérieure à 10 points de base.

Au 30 septembre 2023, la valeur vénale des cinq immeubles nouvellement acquis s'élève à 131,73 millions de CHF, pour un taux de capitalisation de 3,12%. Au 30 septembre 2023, le taux de capitalisation sur l'ensemble du portefeuille du BSPF (acquisitions incluses) s'inscrivait à 2,89%.

#### Résultat immobilier

Lors de la période sous revue, le BSPF a généré des loyers (rendements bruts °) d'un montant de 34,77 millions de CHF. Les revenus locatifs théoriques (avant déduction des pertes de loyers) se sont établis à 35,99 millions de CHF pour l'exercice 2022/2023 et ont ainsi progressé, par rapport à la même

période lors de l'exercice précédent, de 0.66 million de CHF (+1,9%). Cette hausse résulte principalement de l'acquisition des cing immeubles le 1<sup>er</sup> septembre 2023 (0,49 million de CHF). Les augmentations de loyer consécutives à la hausse du taux hypothécaire de référence de 1,25% à 1,5% n'y sont pas encore visibles, car elles n'auront d'effet qu'à compter du 1er octobre 2023. Les revenus locatifs théoriques du portefeuille (en excluant les acquisitions et les ventes, ainsi que la baisse des revenus locatifs théoriques pour cause de rénovation) ont pu augmenter de 0,25 million de CHF (0,7%). Lors de l'exercice 2022/2023, le taux de perte sur loyer s'est établi à 3,4% (exercice précédent: 4,1%). La direction de fonds a ainsi atteint son objectif de ramener le taux de perte sur lover dans une valeur comprise entre 3,0 % et 4,0 %. Les principaux facteurs du taux de vacance de 3,4% résident dans les immeubles sis St. Jakob-Strasse 30 à Bâle (les surfaces commerciales vacantes ont pu être à nouveau louées au 1er mai 2023), Steinhaldenstrasse 28/30 à Geroldswil (les surfaces commerciales vacantes ont pu être à nouveau louées au 1er novembre 2023) et Oberwilerstrasse 2, 4, 6, 8 à Münchenstein BL (le taux de vacance a pu être réduit de 7,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent: le taux de vacance lié au jour de référence au 30 septembre 2023 s'établissait à 2,2%).

Lors de période sous revue, ce sont au total 5,26 millions de CHF qui ont été dépensés aux fins de l'entretien et des réparations, y compris les charges de rénovation après activation (exercice précédent: 4,75 millions de CHF), soit 14,6% (exercice précédent: 13,5%) des revenus locatifs (loyer théorique à l'exception de frais accessoires). Dans le poste «entretien et réparations», rénovations incluses, les immeubles sis Bernstrasse 7-11 à Ostermundigen (rénovation intérieure complète), Chemin de Vassin 30/32 à La Tour-de-Peilz (rénovation complète) et Chemin des Pins 1-3 à Villars-sur-Glâne (rénovation de balcon) constituent les principales positions, avec un total de 1,35 million de CHF.

De plus, environ 3,70 millions de CHF ont été consacrés au cours de l'exercice à la remise en état de logements et à la réduction du taux de vacance, dans le contexte de l'augmentation de la fluctuation concernant des locataires ayant de longues durées de contrat. En parallèle, les loyers de ces logements lors de la remise en location ont pu être relevés au niveau actuel du marché. En ce qui concerne les immeubles, avec les 77 biens qu'elle détenait en portefeuille au cours de l'exercice 2022/2023 (hors un objet vendu), la direction du fonds a réalisé un rendement net annualisé 7 de 3,6% (exercice précédent: 3,4%).

#### Charges liées au fonds et résultat net

Lors de l'exercice 2022/2023, les charges d'exploitation au niveau du fonds se sont élevées à 6,33 millions de CHF. La quote-part des charges d'exploitation du fonds GAV (TERREF GAV) demeure ainsi inchangée à 0,72%. Après déduction des autres charges liées au fonds, le résultat net de l'exercice 2022/2023 est de 21,81 millions de CHF (exercice précédent: 18,93 millions de CHF) et la marge EBIT est de 67,4% (exercice précédent: 66,6%). Le résultat total de l'exercice 2022/2023 s'inscrit à 4,17 millions de CHF et se situe ainsi nettement en deçà de celui de l'exercice précédent (19,38 millions de CHF). Comme mentionné ci-dessus, cette évolution est principalement imputable à l'augmentation du coût de l'endettement.

#### **Financements**

En raison de la situation changeante du marché et des risques associés, la direction de fonds avait déjà fixé comme objectif lors de l'exercice 2021/2022 d'augmenter la durée résiduelle moyenne des financements par des fonds étrangers. Un pas supplémentaire a été effectué dans cette direction, au moyen de la hausse de la durée résiduelle pondérée de 2,19 à 2,24 ans. Au 30 septembre 2023, le fonds immobilier dispose d'un volume de financement par des fonds étrangers d'un total inchangé à 187,15 millions de CHF. Lors de l'exercice 2022/2023, les charges relatives aux intérêts des engagements garantis par des hypothèques s'élevaient à 1,26 million de CHF (exercice précédent: 0,14 million de CHF).

Les engagements garantis par des hypothèques au 30 septembre 2023 affichent une rémunération moyenne de 1,04% (exercice précédent: 0,59%). Au terme de l'exercice, le portefeuille affiche un coefficient d'endettement de 19,3% (exercice précédent: 22,0%). La réduction du coefficient d'endettement provient d'acquisitions uniquement sur fonds propres dans le cadre de l'augmentation de capital aboutie. La réduction du coefficient d'endettement était l'un des objectifs de l'augmentation de capital.

Lors de la période sous revue, la direction du fonds a conclu les tranches suivantes relatives aux capitaux empruntés:

Durée	Montant en CHF	Intérêt annuel en %
13.12.2022 - 13.07.2023	4000000	1,26
03.01.2023 - 03.01.2029	12000000	1,67
03.04.2023 - 03.07.2023	5000000	1,78
03.07.2023 - 03.10.2023	6000000	2,04
01.09.2023 - 02.10.2023	9000000	2,03
29.09.2023 - 29.09.2028	10000000	2,11
29.09.2023 - 30.09.2030	10000000	2,11
02.10.2023 - 02.10.2026	10000000	2,15

L'objectif stratégique de continuer à prolonger l'échéance des engagements sera également suivi de manière systématique au cours du nouvel exercice: peu après la date de clôture du bilan du 30 septembre 2023, plus précisément le 2 octobre 2023, une hypothèque à taux fixe d'un montant de 9 millions de CHF arrivait à échéance, ainsi qu'une autre de 6 millions de CHF au 3 octobre 2023. Grâce à ce total de 15 millions de CHF, 5 millions de CHF ont été remboursés et 10 millions de CHF ont été prolongés pour trois ans à un taux annuel de 2,15%. En tenant compte de cette transaction, le coefficient d'endettement s'est réduit à 18,7% au 3 octobre 2023 et la durée résiduelle a été prolongée pour atteindre 2.46 ans.

<sup>6</sup> Rendements bruts = loyer théorique hors frais accessoires moins pertes de loyers (pertes sur loyers, baisse de loyer et vacance)

<sup>7</sup> Rendement net des constructions terminées, chiffre clé officiel de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS)

Rapport de la direction du fonds

Rapport de la direction du fonds

### **Acquisitions et ventes**

#### Acquisition/transfert de patrimoine de cinq immeubles

Les cinq immeubles acquis au moyen du transfert de patrimoine en lien avec l'augmentation de capital se situent dans quatre cantons: Argovie, Schwytz, Soleure et Vaud. L'année de construction moyenne de 2011 pondérée du marché permet de rajeunir le portefeuille et de le diversifier sur le plan de la qualité. La part résidentielle s'élève à 84,8%, la part commerciale à 6,4% et la part accessoire à 8,8% (places de stationnement, stockage et locaux de bricolage). La répartition régionale du portefeuille se présente comme suit: Espace Mittelland (52,7%), Suisse du Nord-Ouest (24,4%), Suisse centrale (13,9%) et région lémanique (9,0%).

Le transfert des profits et des risques des immeubles supplémentaires est intervenu de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> septembre 2023; ils contribuent par conséquent à hauteur d'un revenu mensuel au résultat de l'exercice 2022/2023. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, les revenus théoriques annuels s'élèvent au total à 6.09 millions de CHF.

# Vente - Vezia, Via San Gottardo 9

L'immeuble résidentiel et commercial sis Via San Gottardo 9 à Vezia a été vendu, avec transfert des profits et des risques au 1<sup>er</sup> novembre 2022, pour un montant de 4,58 millions de CHF. La vente a produit un bénéfice net d'environ 0,21 million de CHF, que la direction du fonds affecte au report de bénéfice. L'immeuble résidentiel et commercial à Vezia faisait partie du portefeuille de transfert en 2019.

Orbe, Grand-Rue 39



# Activités opérationnelles du portefeuille

#### Assainissement - Ostermundigen, Bernstrasse 7-11

L'assainissement de l'immeuble sis Bernstrasse 7-11 à Ostermundigen est pour l'essentiel terminé, et les logements réoccupés. Par rapport à la période avant l'assainissement, le produit théorique a progressé de 49,3% pour atteindre 0,52 million de CHF. Outre les cuisines, les salles d'eau et les surfaces, les conduites d'électricité et d'eau ont été remplacées et de légères optimisations du plan ont été réalisées. La chaleur est désormais générée par un chauffage à pellets.

#### Assainissement - La Tour-de-Peilz. Chemin de Vassin 30/32

En novembre 2022, le permis de construire a été accordé au projet de rénovation de l'immeuble sis Chemin de Vassin 30/32 à La Tour-de-Peilz. Les travaux ont pu démarrer. Outre une rénovation intérieure complète avec optimisation du plan, remplacement des cuisines et des salles de bains, y compris les colonnes de chute, les conduites et les surfaces, l'enveloppe de l'édifice sera également rénovée et ainsi mieux isolée. Une installation photovoltaïque et un système de production de chaleur sans combustible fossile sont également prévus. Par ailleurs, le sous-sol présente un potentiel inutilisé, qui sera exploité par la réalisation de quatre places de stationnement. Actuellement, l'immeuble ne dispose pas encore de places de stationnement intérieures et ne compte qu'un nombre très limité de places de stationnement extérieures. En raison de la législation applicable dans le canton de Vaud (loi sur la préservation et la promotion du parc locatif; LPPPL), la hausse de loyer immédiatement après une rénovation n'est possible que dans une mesure limitée. Conformément à la LPPPL, le loyer après assainissement est limité à 0,44 million de CHF sur cinq ans, soit un gain de 0,10 million de CHF par rapport au produit théorique avant la rénovation. À moyen et à long terme, il existe toutefois un potentiel considérable de hausse de loyer, d'environ 70% par rapport au niveau des produits avant rénovation. La rénovation intervient alors que l'immeuble est habité. Étant donné que moins de locataires que prévu ont résilié leur bail, l'achèvement de la rénovation va être différé. Initialement prévus pour se terminer fin 2023, les travaux seront achevés fin mars 2024.

### Rénovation - Zurich, Neudorfstrasse 11-17

Les travaux de planification pour la rénovation de l'immeuble sis Neudorfstrasse 11-17 à Zurich ont bien avancé. L'autorisation de construire sera soumise à l'automne 2023. Outre une rénovation intérieure complète avec optimisation du plan, remplacement des cuisines et des salles de bains, y compris les colonnes de chute, les conduites et les surfaces, l'enveloppe de l'édifice sera également rénovée et ainsi mieux isolée. Une installation photovoltaïque est également prévue. Le raccordement existant au réseau de chauffage à distance sera conservé. Jusqu'à présent, l'immeuble disposait également de quatre surfaces commerciales au rez-de-chaussée. Elles ont été transformées en espace résidentiel, absolument nécessaire dans la ville de Zurich. Un produit supplémentaire total de 0,41 million de CHF et des frais de construction de 10,7 millions de CHF ont été prévus.

Les combles, qui abritaient jusqu'ici de vastes terrasses pour les logements qui se trouvaient en dessous, sont actuellement à l'étude pour réaliser quatre appartements en attique supplémentaires.

En raison de l'ampleur des travaux de rénovation et du manque d'espace sur place, il n'est pas possible de procéder à une rénovation alors que l'immeuble est habité. Tous les locataires ont reçu un avis de résiliation pour le 30 septembre 2024. S'ils le souhaitent, un accompagnement pourra leur être proposé pour trouver un nouveau logement. De nombreux locataires ont également déjà quitté les lieux. Nous organisons des sous-locations jusqu'au début prévu de la rénovation le 1er octobre 2024.

# Nouvelle construction - Kriens, Nidfeldstrasse 2

Le projet de nouvelle construction sis Nidfeldstrasse 2 à Kriens progresse conformément au calendrier. Des revenus locatifs théoriques annuels d'environ 0,74 million de CHF et des frais de placement à l'achèvement s'élevant à 19,93 millions de CHF sont prévus. Le projet est certifié par les labels Société à 2000 watts et Minergie-P-ECO.

# Diversification et qualité du portefeuille existant au 30 septembre 2023

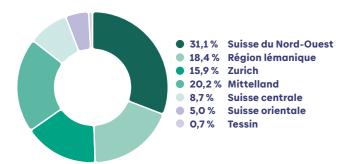
### Diversification régionale

Le portefeuille, qui affiche une large diversification régionale, comptait au 30 septembre 2023 un total de 77 immeubles et un terrain à exploiter. Les cinq immeubles acquis au moyen du transfert de patrimoine ainsi que la vente de l'immeuble sis à Vezia ont modifié la pondération des différentes régions. La région Espace Mittelland connaît la plus forte variation, sa part passant de 14,7% à 20,2%. L'augmentation est un peu moins marquée en Suisse centrale, dont la part s'établit de 7,5% à 8,7%. La pondération des autres régions a été réduite du fait des acquisitions et des ventes. Par exemple, la pondération de la région de Zurich diminue de 2,5 points de pourcentage pour s'établir à 15,9%, et celle de la région lémanique baisse de 1,6 point de pourcentage, passant à 18,4%.

L'achèvement du projet de construction de logements Nidfeldstrasse 2 à Kriens va augmenter encore davantage la part relative de la région Suisse centrale au cours des exercices à venir.

# Répartition géographique

Base: valeur de marché



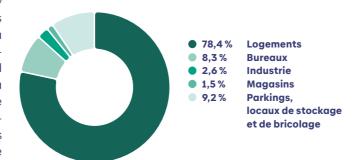
#### **Diversification sectorielle**

L'acquisition des cinq immeubles au moyen du transfert de patrimoine au 1er septembre 2023, de même que la vente de l'immeuble à Vezia n'a qu'une incidence marginale sur la diversification sectorielle. Avec une part de 78,4% (exercice précédent: 77,3%), le portefeuille reste concentré sur les usages résidentiels. Tandis que la part des revenus issus des usages de bureaux a légèrement diminué, passant de 9,8% à 8,3%, celle provenant des usages commerciaux a progressé de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 2,6%. Cette évolution est également à mettre au crédit de l'immeuble sis Zentrumweg 2–10 à Biberist, qui est la seule acquisition à disposer d'une part commerciale de 18,7%. Les autres usages restent largement inchangés par rapport à l'exercice précédent. En raison de l'augmentation du taux hypothécaire de référence au 1er octobre 2023, l'importance

de la part résidentielle au détriment d'autres usages va s'accroître.

#### Répartition par usage

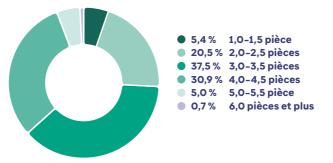
Base: loyers théoriques



### Mélange de logements

La majorité des 2005 logements (exercice précédent: 1694) du fonds comprenant 77 immeubles existants se situent dans des emplacements résidentiels prisés et sur un segment de prix avantageux à moyen. Les acquisitions ont fait légèrement évoluer cette pondération. Tandis que la part de petits logements de 2,5 pièces et moins a progressé de 1,9 point de pourcentage pour s'établir à 25,9%, celle des logements moyens (3,0 à 4,5 pièces) a gagné 1,1 point de pourcentage, s'inscrivant à 68,4%, et celle des grands logements (plus de 5 pièces) a diminué de 0,8 point de pourcentage, atteignant 5,7%. De manière générale, les petits logements disposent d'une meilleure rentabilité par mètre carré.

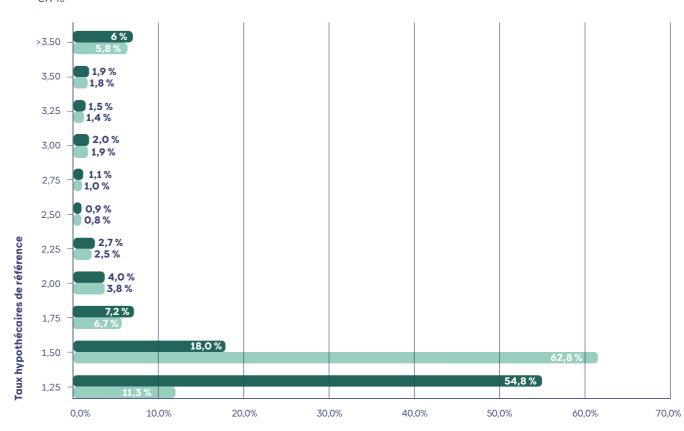
#### Répartition des logements par nombre de pièces



#### **Baux résidentiels**

Le 1er juin 2023, l'Office fédéral du logement (OFL) a communiqué pour la première fois une hausse du taux hypothécaire de référence. En conséquence, les revenus locatifs des logements dont le bail faisait figurer un taux hypothécaire de référence de 1,25% ont augmenté au 1er octobre 2023. En vue d'illustrer cet effet, le graphique ci-dessous présente également l'état au 1er octobre 2023. En parallèle, ces baux, de même que ceux assortis d'un taux de référence de 1,5%, ont été adaptés au renchérissement et à l'inflation globale. Certains immeubles et/ou objets loués ont été exclus de ces hausses. Cela a par exemple concerné les immeubles pour lesquels une rénovation est prévue dans les trois prochaines années, ou les baux avant une durée contractuelle minimale convenue (non applicable du point de vue du droit du bail). Par conséquent, la part des revenus locatifs associés à un taux hypothécaire de référence de 1,25% s'inscrit à 11,3% et non à 0,0%.

# Structure des taux hypothécaires de référence au 30.09.2023 et au $\,$ 01.10.2023 en %



Part par taux hypothécaire de référence en % (base: revenu locatif net)

#### **Baux commerciaux**

L'incidence des cinq immeubles issus du transfert de patrimoine sur la structure des baux commerciaux est marginale en raison de la faible part d'usages commerciaux. Affichant d'ores et déjà un niveau élevé de 7,57 années, la durée résiduelle moyenne des contrats de bail fixes (WAULT) a été relevée à 7,72 années du fait des acquisitions et des nouvelles mises en location.

Au 30 septembre 2023, la part des baux commerciaux présentant une durée d'un an ou moins représentait 10,4%, dont 6,8 points de pourcentage composés de contrats à durée indéterminée.

Les trois plus grands locataires représentent 6,0 % des revenus locatifs (exercice précédent: 6,5 %), et les dix plus grands 9,2 % (exercice précédent: 10,3 %). La dépendance à certains locataires a ainsi pu être réduite.

### **Participation au GRESB**

En 2023, le BSPF a participé pour la troisième fois à l'enquête du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Le GRESB est aujourd'hui le principal système d'évaluation au monde qui mesure la performance des fonds immobiliers en matière de développement durable et réunit les critères ESG («Environment», «Social» et «Governance»). En 2023, le BSPF améliore sa note auprès du GRESB Standing Investment Benchmark grâce aux mesures introduites. Il progresse de neuf points pour atteindre le score de 57/100, tout en conservant une étoile. Les points se répartissent comme suit: 23/30 en management («Management Score» – exercice précédent: 22/30; moyenne du GRESB: 27 points) et 34/70 en performance («Performance Score» - exercice précédent: 26/70; moyenne du GRESB: 48 points). Rapporté aux différents critères ESG, le BSPF obtient pour l'année 2023 le score de 32/62 points dans les thématiques environnementales (Environment; exercice précédent: 24/62; moyenne du benchmark: 41 points), 12/18 dans les thématiques sociales (Social; exercice précédent: 9/18; moyenne du benchmark: 16 points), 14/20 dans la thématique Governance (exercice précédent: 15/20; moyenne du benchmark: 18 points). Des travaux sont en cours et des mesures sont actuellement mises en œuvre pour améliorer les différents aspects.

#### Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)

Le BSPF présente une couverture CECB Plus de 98,9 % des immeubles existants (à l'exclusion des immeubles en construction) en fonction de la valeur de marché. Sur le plan de l'efficacité énergétique globale, en fonction de la valeur de marché, 73,7 % des immeubles (exercice précédent: 73,6 %), soit 52 immeubles, affichent la note C ou plus en fonction de la valeur de marché (A étant la meilleure note et G la plus mauvaise). 24 autres immeubles, soit 26,3 % de la valeur de marché, sont globalement notés D; aucun immeuble n'a reçu de note inférieure à D. Concernant la classe d'efficacité de l'enveloppe de l'édifice, en fonction de la valeur de marché, 27,3 % des immeubles (exercice précédent: 19,9 %), soit 12 immeubles, se voient attribuer la note C ou supérieure.

#### Données sur la consommation d'énergie

Jusqu'à présent, les données sur la consommation d'énergie n'ont été relevées que pour l'exercice 2021/2022. Aucune donnée n'est disponible pour l'exercice 2022/2023.

Les chiffres liés à la consommation d'énergie 2021/2022 publiés dans le présent rapport se composent de données sur la consommation (chauffage, climatisation, eau chaude) et de données modélisées (parties communes). Les données sur la consommation ont été relevées par un prestataire externe et couvrent la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, pour 69 immeubles en portefeuille8. Les données modélisées ont été établies au moyen de l'outil «Wüest Climate» de Wüest Partner. Les surfaces de référence énergétique proviennent des rapports des CECB. Elles ont été mesurées (et non converties à partir de la surface louable). L'électricité des locataires n'est pas comprise dans les chiffres liés à la consommation énergétique. La conversion de la consommation de kWh en CO<sub>2</sub>e intervient selon les indications de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) 2022. Les données sur la consommation n'ont pas été corrigées des degrésjours de chauffage.

Chiffres liés à la consommation d'énergie	2021/22	2022/23
Degré de couverture	89%	n.d.
Consommation d'énergie (en kWh)	17 470 000	n.d.
Intensité énergétique (en kWh/m²)	100,8	n.d.
Émissions de gaz à effet de serre Scope 1 (en kg CO <sub>2</sub> e)	3 490 000	n.d.
Intensité des émissions de gaz à effet de serre Scope 1 (en (kg CO <sub>2</sub> e)/m²)	20,1	n.d.
Émissions de gaz à effet de serre Scope 1+2 (en kg CO₂e)	4 030 000	n.d.
Intensité des émissions de gaz à effet de serre Scope 1+2 (en (kg CO <sub>2</sub> e)/m²)	23,2	n.d.

<sup>8</sup> Hors acquisitions et ventes, et hors immeubles se trouvant en construction lors de la période sous revue (Bernstrasse 7-11 à Ostermundigen et Nidfeld (Baufeld 8) à Kriens).

# Rapport de Wüest Partner AG

# Trajectoire de réduction du CO₂ dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat – mise à jour 2023

Actuellement, en Suisse, près de 25% des émissions de gaz à effet de serre sont dus à l'approvisionnement en énergie des bâtiments. Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée d'ici à 2030 à diviser par deux son niveau d'émissions de 1990. Il s'agit d'un engagement qui constitue un objectif ambitieux pour le pays, et notamment pour les propriétaires immobiliers suisses, et qui a été renforcé par l'arrêté du Conseil fédéral d'août 2019: la Suisse vise la neutralité carbone à partir de 2050 c.

#### **Objectifs**

La Baloise Asset Management SA a mandaté Wüest Partner AG pour déterminer la trajectoire de réduction du CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier Baloise Swiss Property Fund (BSPF). Cette mission a été menée à l'aide d'un modèle reposant sur la norme SIA 380/1<sup>3</sup> et qui permet de calculer l'énergie d'exploitation d'immeubles (Scope 1 et Scope 2).

L'objectif du présent calcul était de formuler une estimation indicative de l'ensemble du portefeuille s'agissant des objectifs climatiques généraux de la Confédération, ainsi que d'établir une prévision de l'effet des investissements prévus sur la trajectoire de réduction.

#### **Processus**

Le modèle a servi de base pour recalculer le besoin énergétique de l'ensemble du portefeuille immobilier à partir de 2023 jusqu'en 2050. Dans ce cadre, la planification de l'investissement de l'expert accrédité chargé des estimations a été prise en compte. Concernant les futures années de rénovation, les seuils énergétiques selon la législation en vigueur ont été pris en considération. Dans la mesure du possible, des agents énergétiques renouvelables seront pris en compte pour de futures rénovations en matière de chauffage<sup>4</sup>.

Les équivalents CO<sub>2</sub> ont été calculés en multipliant le besoin en énergie par les coefficients de gaz à effet de serre, qui varient selon les agents énergétiques. Les coefficients en 2023 proviennent de l'inventaire des gaz à effet

de serre de l'OFEV et du KBOB, «Données écobilans dans la construction», état 2022<sup>5</sup>. Afin de tenir compte des objectifs climatiques <sup>6</sup> à l'échelle de la Suisse, les coefficients de gaz à effet de serre pour l'électricité et le chauffage à distance sont réduits linéairement à zéro d'ici à 2050 en supposant que l'électricité et le chauffage à distance seront neutres en carbone à cette date.

### Base de données pour la modélisation

Les paramètres d'entrée énumérés ci-dessous ont été utilisés en vue de déterminer le besoin en énergie et les équivalents CO<sub>3</sub>:

- Emplacement géocodé pour l'affectation des données climatiques et solaires
- · Année de construction de l'immeuble
- Catégories d'utilisation selon la norme SIA 380/1 (des usages mixtes jusqu'à quatre catégories peuvent être illustrés)
- Surface de référence énergétique (surfaces chauffées du bâtiment, y compris murs intérieurs, selon CECB Plus ou environ 1,3 fois la surface louable)
- Nombre d'étages chauffés
- Production de chaleur actuelle et future (mazout, gaz, chauffage à distance, chauffage au bois, pompes à chaleur à air, à eau ou géothermiques)
- Dernière et future années de rénovation des systèmes de production de chaleur et des principaux éléments de construction par rapport à l'air extérieur (façade, fenêtres, toiture, plafond de cave)
- Valeurs U actuelles (extraites du CECB ou selon le benchmark basé sur l'année de rénovation de l'élément de construction)
- Bâtiment classé
- Efficacité des consommateurs électriques (selon le benchmark basé sur l'année de rénovation des installations)
- Surfaces des éléments de construction par rapport à l'air extérieur (selon métré CECB Plus)

<sup>1</sup> https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/en-bref.html

 $<sup>{\</sup>tt 2\ https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen/bundesrat.msg-id-76206.html}$ 

<sup>3</sup> Norme SIA 380/1 Besoins de chaleur pour le chauffage (2016)

<sup>4</sup> D'après les clarifications et les recommandations dans le cadre de l'établissement du CECB Plus

<sup>5</sup> KBOB: Données écobilans dans la construction, https://www.kbob.admin.ch/kbob/fr/home/themen-leistungen/nachhaltiges-bauen/oekobilanzdaten\_baubereich.html, page consultée le 10 août 2023

<sup>6</sup> OFEN: Perspectives énergétiques 2050+, https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/politique/perspectives-energetiques-2050-plus.html, page consultée le 31 mars 2022

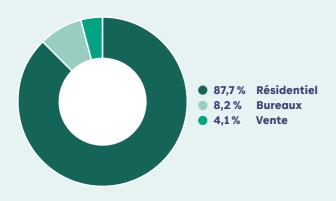
Rapport de la direction du fonds Rapport de la direction du fonds

# Aperçu du portefeuille immobilier

dont les emplacements sont répartis dans toute la Suisse.

La plus grande part des surfaces utiles principales chauffées est constituée par les usages résidentiels avec environ 88%, suivie par les bureaux avec 8% et la vente avec 4%.

### Part des surfaces utiles principales chauffées



Un rapide coup d'œil sur les années de construction et Le portefeuille immobilier analysé comprend 78 immeubles, de rénovation permet de constater qu'environ 70% de la surface de référence énergétique date d'après 1980 et environ 30% d'avant 1980. Près de 50% de la surface de référence énergétique est actuellement chauffée par des générateurs de chaleur qui ont été renouvelés/construits depuis 2010, ce qui ressort de l'histogramme et constitue une représentation typique, car les chauffages ont une durée de vie plutôt courte par rapport aux autres éléments de construction.

> En 2023, environ 71% de l'énergie utile est produite à partir d'agents énergétiques fossiles uniquement (pétrole et gaz), environ 22% de celle-ci fournie par un réseau de chauffage à distance et 5% par des pompes à chaleur. Dans la modélisation de la trajectoire de réduction du CO<sub>2</sub>, les chauffages au mazout et au gaz seront principalement remplacés au fil du temps par le chauffage à distance et les pompes à chaleur.

# Période de construction/rénovation rapportée à la surface de référence énergétique



# Systèmes de chauffage au fil du temps (part dans les surfaces de référence énergétique)



Rapport de la direction du fonds Rapport de la direction du fonds

#### Trajectoire modélisée de réduction du CO<sub>2</sub>

immobilier émettait environ 17,9 kg d'équivalents CO2 par an et par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique (Scope 1 et Scope 2, hors électricité des locataires).

Sans tenir compte des émissions du Scope 2 (hors électricité et réseau de chauffage à distance), les émissions (Scope 1) actuelles sont d'environ 15,8 kg CO<sub>2</sub>e-/m<sup>2</sup>/an, soit environ 7% supérieures à la moyenne du parc immobilier suisse (14,7 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>/an)<sup>7</sup>.

Des mesures de remise en état ainsi que la livraison du projet de construction à Kriens en 2025 vont entraîner une nette réduction des émissions de gaz à effet de serre. Entre 2026 et 2035, des investissements importants prévus dans l'évaluation du bilan entraîneront une baisse sensible des équivalents CO<sub>2</sub>. Entre 2035 et 2040, la trajectoire évoluera latéralement, puis elle redescendra un peu plus fortement en raison de nouvelles mesures de remise en état à arande échelle.

### Besoin en énergie final modélisé

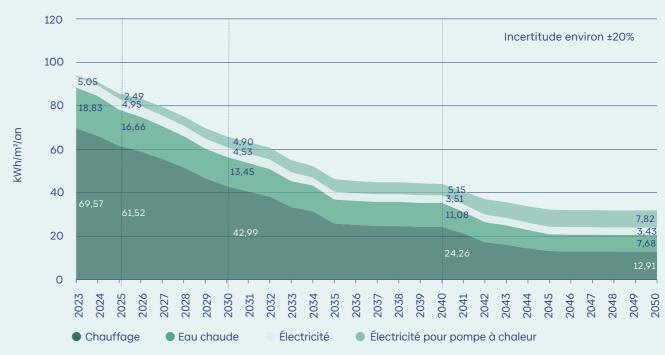
Les modélisations ont montré qu'en 2023, le portefeuille Si l'on considère l'évolution du besoin final en énergie modélisé, on constate la même évolution que pour la trajectoire de réduction du CO2. En 2023, le besoin final en énergie (chauffage des locaux, eau chaude, électricité générale et électricité pour les pompes à chaleur) s'élève à environ 93 kWh/m²/an. Le besoin en énergie pour le chauffage des locaux et pour l'eau chaude diminue grâce aux mesures prises au niveau de l'enveloppe de l'édifice et aux systèmes de chauffage plus efficaces avec de meilleurs taux d'utilisation. Concernant le besoin en électricité, c'est surtout dans le cas des pompes à chaleur qu'il augmente. celles-ci pouvant générer trois à cinq fois plus de chaleur utile (pour le chauffage des locaux et l'eau chaude), en fonction du système de pompe.

### Trajectoire de réduction du CO2 - Scope 1 + 2 (hors électricité des locataires)



# 7 Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020, Investissements immobiliers compatibles avec le climat, projection du modèle

### Évolution du besoin final en énergie dans le portefeuille immobilier



# Différences par rapport à la modélisation de la trajectoire de réduction du CO<sub>2</sub> au 30 septembre 2022

Par rapport à l'exercice précédent, les changements et adaptations suivants ont été apportés à la méthode de calcul.

- · L'électricité des locataires était prise en compte, mais elle est désormais inscrite au bilan dans le Scope 3, car elle n'est pas sous le contrôle opérationnel du propriétaire.
- · Lors de l'exercice précédent, les coefficients de gaz à effet de serre provenaient de la KBOB 2016. Désormais, les coefficients se basent sur la KBOB 2022, la plus récente.

# **Conclusions**

Les calculs du modèle montrent que le portefeuille immobilier du BSPF émet plus de gaz à effet de serre que la moyenne du parc immobilier suisse, en raison des agents énergétiques et de la substance des bâtiments.

Le principal levier pour réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre et se rapprocher de l'«Objectif indicatif 2050» («zéro émission nette») est la substitution d'agents énergétiques fossiles par des énergies renouvelables. Il convient toutefois de souligner qu'une telle substitution n'est pas aisée à déployer partout. Sur les emplacements proches des centres en particulier, des obstacles et des conflits entre objectifs sur les plans technique, juridique ou relatif à l'aménagement peuvent entraver une transition, voire la rendre impossible. Dans certains cas, il est possible de réaliser les équivalents CO<sub>2</sub> par une production excédentaire d'énergie renouvelable dans d'autres immeubles ou par l'investissement dans des mesures externes compensatoires en matière de CO<sub>2</sub> (certificats et projets de protection du climat).

Le passage aux énergies renouvelables implique souvent des coûts d'investissement plus élevés, mais, dans de nombreux cas, la rentabilité est assurée, car ces coûts peuvent être compensés par les coûts énergétiques. Par exemple, dans le cas des gros consommateurs, une forte réduction des coûts énergétiques et donc des frais accessoires peut entraîner un loyer net plus élevé alors que le loyer brut reste le même. Le degré d'indépendance énergétique augmente en conséquence, et, en parallèle, le risque de plus fortes émissions de CO<sub>2</sub> ou de hausse du prix de l'énergie disparaît.

Enfin, il est à craindre que tout système de chauffage fossile renouvelé dans les prochaines années ait des chances de survivre à l'année 2050, ralentissant et entravant davantage les activités de réduction année après année.

Dans un contexte de hausse des prix de tous les agents énergétiques, y compris pour l'électricité, il convient d'envisager le développement des installations photovoltaïques, qui peuvent non seulement augmenter la part d'énergie renouvelable, mais aussi être intéressantes sur le plan économique.

Le contrôle de l'énergie permet de réduire la consommation d'énergie en optimisant l'exploitation, pour un coût relativement faible, notamment pour les immeubles à usage

Les immeubles raccordés au réseau de gaz pourraient également contribuer à une réduction des émissions en passant au biogaz. Toutefois, la hausse du prix du gaz pourrait conduire à des frais accessoires plus élevés pour les locataires. qui pourraient induire une baisse des loyers nets. Concernant les immeubles chauffés via le réseau de chauffage à distance, il est possible, selon l'opérateur, de recourir à des produits renouvelables.

# **Perspectives**

#### Situation du marché

Du côté des produits des immeubles, on peut continuer à s'attendre à des impulsions positives. Par ailleurs, l'offre de logements ne pourra pas augmenter à court terme, raison pour laquelle on peut s'attendre à un excédent de la demande dans le segment résidentiel dans un avenir proche, en cas d'immigration comparable et de croissance démographique nette correspondante.

Le marché des surfaces de bureaux devrait plutôt connaître un ralentissement dans les mois à venir, conséquence de la réduction de la croissance économique et de la baisse de vigueur de l'emploi qui en résulte, entraînant une diminution de la demande de surfaces.

#### Désinvestissements

Dans le cadre de l'assainissement du portefeuille, la direction du fonds étudie la vente de trois petits immeubles résidentiels à Monthey, Savigny et Turbenthal.

# Report de bénéfice de 3,38 millions de CHF: distribution lors des prochains exercices

Le résultat opérationnel a produit pour l'exercice 2022/2023 un résultat net d'environ CHF 3.03 par part (exercice précédent: CHF 3.18). Sur ce chiffre, CHF 3.00 par part ont une fois de plus été distribués (exercice précédent: CHF 3.00) et CHF 0.03 a été affecté au report de bénéfice. Le bénéfice net d'environ CHF o.oʒ par part issu de la vente de l'immeuble sis Via San Gottardo 9 à Vezia (0,21 million de CHF) est affecté au report de bénéfice. Ainsi, le report de bénéfice augmente, passant de CHF 0.41 à CHF 0.47 par part (y compris rachat dans le report de bénéfice de l'exercice précédent en raison de l'augmentation de capital). Il est prévu que ce report de bénéfice soit distribué lors des exercices à venir.



# Compte de fortune

En CHF	30.09.2023	30.09.2022
Actif		
Caisse, avoirs postaux et bancaires à vue, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces	9916056	12027041
Avoirs en banque à terme, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces	_	_
Valeurs mobilières à court terme servant un intérêt fixe		
Garantie de projets de construction (art. 90 OPCC)	-	-
Autres (art. 89 OPCC)	-	-
Total des valeurs mobilières à court terme servant un intérêt fixe	-	_
Immeubles		
Immeubles d'habitation	779218000	649314000
Immeubles à usage commercial	105864000	106604000
Immeubles à usage mixte	78 078 000	79 475 000
Terrains à bâtir, y compris les bâtiments à démolir et les immeubles en construction	8812000	14830000
Total des immeubles	971972000	850 223 000
Hypothèques et autres prêts garantis par des hypothèques	-	_
Parts dans d'autres fonds immobiliers et sociétés d'investissements immobiliers	_	_
Instruments financiers dérivés	_	-
Autres actifs	11418955	8966173
Fortune totale du fonds	993307011	871216214
Passif Engagements à court terme		
Hypothèques à court terme portant intérêt et autres engagements garantis par des		
hypothèques	76 150 000	47 000 000
	76150000	47 000 000
hypothèques	76 150 000 - 19 348 706	
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt	-	47 000 000 - 15 549 153 <b>62 549 153</b>
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme	19348706	15 549 153
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme	19348706	15 549 153 <b>62 549 153</b>
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme  Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques	19348706 <b>95498706</b>	15 549 153 <b>62 549 153</b>
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme  Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des	19348706 <b>95498706</b>	15 549 153 <b>62 549 153</b>
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme  Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques  Prêts et crédits à long terme portant intérêt	19348706 <b>95498706</b>	15 549 153 62 549 153 140 150 000
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme  Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques  Prêts et crédits à long terme portant intérêt  Autres engagements à long terme	19348706 95498706 111000000	15 549 153 62 549 153 140 150 000
hypothèques Prêts et crédits à court terme portant intérêt Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques Prêts et crédits à long terme portant intérêt Autres engagements à long terme  Total des engagements à long terme  Total des engagements	19348706 95498706 111000000 - - 111000000 206498706	15 549 153 62 549 153 140 150 000 - - 140 150 000 202 699 153
hypothèques  Prêts et crédits à court terme portant intérêt  Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme  Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques  Prêts et crédits à long terme portant intérêt  Autres engagements à long terme  Total des engagements à long terme  Total des engagements  Fortune nette du fonds avant estimation des impôts dus en cas de liquidation	19348706 95498706 111000000	15 549 153 62 549 153 140 150 000 - - 140 150 000 202 699 153
hypothèques Prêts et crédits à court terme portant intérêt Autres engagements à court terme  Total des engagements à court terme  Engagements à long terme Hypothèques à long terme portant intérêt et autres engagements garantis par des hypothèques Prêts et crédits à long terme portant intérêt Autres engagements à long terme  Total des engagements à long terme  Total des engagements	19348706 95498706 111000000 - - 111000000 206498706	15 549 153

# **Compte de fortune**

En CHF	30.09.2023	30.09.2022
Parts		
Nombre de parts en circulation en début d'exercice	5954886	5954886
Émises	1253660	
Rachetées	-	
Nombre de parts en circulation en fin d'exercice	7208546	5954886
Valeur nette d'inventaire par part en fin d'exercice	106.59	109.27
Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds en début d'exercice	650 696 727	649 183 014
Distributions	-17864658	-17864658
Solde des mouvements de parts à l'exclusion de la participation des souscripteurs aux revenus courus/participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	131380058	-
Résultat total	4166546	19378371
Solde des versements / prélèvements sur provisions pour réparations futures	_	_
Fortune nette du fonds en fin d'exercice	768 378 674	650 696 727

Schönenwerd, Oltnerstrasse 64 a-e



# Compte de résultat

En CHF	01.10.22 - 30.09.23	01.10.21 - 30.09.22
Produits		
Produits des avoirs postaux et bancaires	2832	_
Produits des valeurs mobilières à court terme servant un intérêt fixe	-	_
Intérêts négatifs	-	-86974
Loyers (rendements bruts)	34773044	33881736
Intérêts intercalaires portés à l'actif	-	_
Autres revenus	36443	112352
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	3372345	_
Total des revenus	38184664	33 907 114
Charges		
Intérêts hypothécaires et intérêts des engagements garantis par des hypothèques	1260818	137254
Autres intérêts passifs	-	_
Entretien et réparations	5260730	4752082
Administration des immeubles		
Frais liés aux immeubles	766424	916960
Frais d'administration	129 436	195165
Impôts et taxes	2732769	2870587
Frais d'estimation et d'audit	402190	330084
Amortissements sur les immeubles	-	_
Provisions pour réparations futures		
Versements	-	_
Prélèvements	-	_
Rémunérations réglementaires versées		
à la direction du fonds	4320130	4302092
à la banque dépositaire	85 653	141083
au gestionnaire de biens immobiliers	1241643	1233184
Autres charges	176320	98922
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-	_
Total des charges	16376113	14 977 413
Résultat net	21808551	18 929 701
Gains et pertes en capitaux réalisés	214083	986854
Résultat réalisé	22 022 634	19 916 555
Gains et pertes en capitaux non réalisés, y compris impôts de liquidation	-17856088	-538184
Résultat total	4166546	19 378 371

# Compte de résultat

En CHF	01.10.22 - 30.09.23	01.10.21 - 30.09.22
Produit net de l'exercice comptable	21808551	18929701
Gains en capitaux de l'exercice comptable destinés à être distribués	214083	986854
Gains en capitaux des exercices comptables précédents destinés à être distribués	1623955	354677
Report de l'année précédente	1360987	59253
Résultat disponible pour être réparti	25 007 577	20 330 485
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	21625638	17864658
Montant prévu pour être réinvesti	-	_
Report à nouveau	3 3 8 1 9 3 9	2 465 827
Distribution de revenus		
Date de distribution 12.12.2023, date de versement 14.12.2023		
À tous les porteurs de parts	21 625 638	17864658
Montant net	21625638	17864658

Prilly, Avenue de Floréal 1, 3, 5



# Inventaire des immeubles

	Canton	Année de cons- truction	Tai	lle du le	ogemen	t	Autres objets*	Objets commerciaux	Places de stationne ment		Prix de revient	Propriété exclusive	Propriété par étage	Copropriété	En droit de superficie	Total de la valeur vénale	Revenu locatif réel	Pertes sur locaux vides et pertes de loyers	Perte moyenne de loyer
Immeubles			< 3	3-3.5	4-4,5	> 4.5					en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Immeubles d'habitation																			
Adligenswil, Im Zentrum 13a/b	LU	2002		6	6	2	10		44		7555405	7243000				7243000	331039	3840	1,15
Aigle, Rue du Molage 32/34	VD	1986		10				4	22		6645984	6363000				6363000	323 634	314	0,10
Arlesheim, Brachmattstrasse 1	BL	1999							8		5038632	5297000				5297000	180384	18600	9,35
Basel, Bernoullistrasse 24	BS	1980							12		7152161	8316000				8316000	309 044	24460	7,33
Basel, Erlenstrasse 50/52	BS	1981	20	12					12		9454965	10317000				10317000	417483	2875	0,68
Basel, Hammerstrasse 132	BS	1982									4543077	4717000				4717000	184808	15848	7,90
Basel, Hegenheimerstrasse 16	BS	1962			4				7	<u></u>	3554734	4087000				4087000	162588		7,90
Basel, Hegenheimerstrasse 26	BS BS	1955									5162716	5706000				5706000	209 988		
Basel, Schützengraben 51	BS BS	1960									3231621	3284000				3284000	116492	1000	0,85
Biberist, Zentrumweg 2/2a/4/6/8/10	SO	2021	65	33	<u>2</u> _				97	-	42936767	41821000				41821000	157012	10360	6,19
Binningen, Lindenstrasse 18–22	BL	1994		10	10		16		29		14676738	15387000				15387000	529 408	44300	7,72
Bremgarten AG, Im Meyerhof 8/10	AG	1987			6						5893053	7297000				7297000	266 040	7352	2,69
Buchrain, Moosstrasse 29/31/33/35	LU	1995				 5			46		13721566	14009000				14009000	622996	5020	0,80
Bülach, Unterweg 61/63/65	ZH	2004							25		17211358	17054000				17054000	625 984	7008	1,11
Burgdorf, Tiergarten 23/25/27/29	BE	1990		6			10		28		11473618	11832000				11832000	510169	49311	8,81
Chur, Alpsteinweg 3/5/7/9/11/15	GR	1963		20	8	<del>-</del>					12739072	13867000				13867000	654576	4060	0,62
Corminboeuf, Impasse des Chênes 3/5/7	FR	1988	 14						59		4814094	4761000				4761000	285051	120	0,02
Corsier-sur-Vevey, Chemin Vert 31	VD VD	1962	10	10							7796562	8023000				8023000	305 290	530	0,17
Fahrweid, Austrasse 9/11/13	ZH	1963							26		10749633	11009000				11009000		750	
Frauenfeld, Unterfeldstrasse 21/21a	TG	1903	4 2		16 8				50		7304595	7486000				7486000	423 872	14500	<u>0,18</u> 4,39
Gebenstorf, Am Hölibach 1/7	AG				<u>°</u> _	4 2	11		36		10487987	10748000				10748000	315744 430534	27778	6,06
Herisau, Gibelhalde 21/23	AG AR	2010 _ 1991			0 10	2			33		8012659	8023000				8023000		8894	2,38
				6													364849		
Hettlingen, Im Grund 14/15, 18/19	ZH	1995		12			6		32		11112109	11397000				11397000	462 808	18121	3,77
Kloten, Reutlenring 14-16	ZH	1985	12	3					21		5946000	6032000				6032000	254683	5248	2,02
La Tour-de-Peilz, Chemin de Vassin 30/32	VD	1964	9		8						9775615	10231000				10231000	267490	72278	21,27
La Tour-de-Peilz, Entre-deux-Crêts 20/22	VD	1962	8 	8		8			43		12730173	11720000				11720000	407589	1265	0,31
Lausanne, Chemin de Champrilly 17/19/21	VD	1959	45	14					34	-	15775880	17663000			<u>_</u> _	17663000	801682	18883	2,30
Locarno, Via d'Alberti 11	- <del>TI</del>	1969		27					14		6302809	6774000				6774000	322944	8160	
Luzern, Hirtenhofring 24/26	_ <u>LU</u>	1964							10		5517652	6437000				6437000	226 263	10870	4,58
Luzern, Obergütschrain 4	LU	1983		6		6			26		12656450	13374000				13374000	527787	4400	0,83
Möhlin, Kornfeldstrasse 12/14/16/18/20	AG	1995	5	15			30		41		12591050	13421000				13421000	586 262	4390	0,74
Monthey, Avenue du Crochetan 72a/b	VS	1986							27		5423363	5415000				5415000	293354	2460	0,83
Morges, Vergers-Gottaz 6/7/8	VD	1984	3	5	5	5			26		9928916	9208000				9208000	317775	15442	4,63
Münchenstein, Oberwilerstrasse 2/4/6/8, Allschwilerstrasse 4	BL	1958	22	42	15				20	)	27382558	26695000				26695000	852367	80 145	
Münchenstein, Zollweidenstrasse 12/14	BL	1985	8	12	8		6		28	<u> </u>	9732344	11383000				11383000	440 617	30 805	6,53
Murten, Engelhardstrasse 61/63	FR	1991	5	5	6		2		16		5379169	5897000				5897000	289 965	2070	0,71
Neuchâtel, Rue des Battieux 30/32/34/36	NE	1986	4	16	16				48			11690000				11690000	586 644	20815	3,43
Neuenhof, Alte Zürcherstrasse 24/26	AG	1988	4	8	14	2	9	6	47	<u> </u>	9575160	10167000		_		10167000	503 542	25738	4,86
Neuenhof, Alte Zürcherstrasse 22	AG	1988	2	4	7	1		1	24	<u> </u>	5372072	5469000				5469000	264472	6205	2,29
Niederrohrdorf, Hintermattweg 1, Hiltiwaldweg 4/6/8	AG	2016	15	18	24		17		76	<u> </u>	32288210	32047000			<u> </u>	32047000	106569	9620	8,28

<sup>\*</sup> Les autres objets comprennent les objets annexes comme les locaux de bricolage, locaux de rangement et similaires.
\*\*L' immeuble a été vendu lors de l'exercice (voir « Rapport de la direction du fonds »).

Inventaire des immeubles Inventaire des immeubles

	Canton	Année de cons- truction	Tai	lle du lo	ogemei	nt	Autres objets*	Objets commerciaux	Places de stationne- ment	Prix de revient	Propriété exclusive	Propriété par étage	Copropriété	En droit de superficie	Total de la valeur vénale	Revenu locatif réel	Pertes sur locaux vides et pertes de loyers	Perte moyenne de loyer
Immeubles			<3	3-3,5	4-4,5	> 4,5				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Immeubles d'habitation																		
Obernau, Feldhöfli 1/3/5	LU	1994	_	13	8		3	_	24	9841818	10304000	-	_	-	10304000	392861	8973	2,23
Olten, Wiesenstrasse 9/10/11/12	SO	1979	_	1	18	2	16		56	10744117	10326000			_	10326000	389 282	42 100	9,76
Petit-Lancy, Chemin de Traille 7/9/11/13/15	GE	1962	15	21	9	 8	_		61	29788443	28065000				28065000	947145	10233	1,07
Ostermundigen, Bernstrasse 7/9/11	BE	1950	16	16	4	_	5		21	10132901	12517000	_		_	12517000	308 020	13310	4,14
Pfäffikon SZ, Weidstrasse 3/7	SZ	1983		16	17	4	3		68	18390755	18311000			_	18311000	52867	875	1,63
Pfeffingen, Hauptstrasse 21/21a	BL	1993	6	6	6	2	2	_	25	8962058	8828000	_		_	8828000	384042	16555	4,13
Pfungen, Dättlikonerstrasse 3a/b/c/d	 ZH	1987	8	8	12		10		73	8537327	8450000		_	_	8450000	450397	10185	2,21
Prilly, Avenue de Floréal 1/3/5	 VD	1999	1	9	13				23	12266932	11876000				11876000	36812		
Prilly, Chemin de la Rochelle 14	 VD	1968	30	9					17	9055681	9511000				9511000	410570	2979	0,72
Puidoux, Route du Flonzaley 1/3/5/7/9/11	VD	2008	9	21	18	3			75	24612258	24099000				24099000	1216324	30397	2,44
Reinach BL, Maienweg 2/4	BL	1974		11	8		8		32	8526677	9119000				9119000	394747	45994	10,44
Savigny, Chemin de la Verne 1	VD	1987		8	2				31	4756334	4883000				4883000	263 908	8070	2,97
Köniz, Spühlihalde 3/5/7/9, 15/17/19/21	BE	1997			46		22		63	30407219	32151000				32151000	1291369	15630	1,20
Schönenwerd, Oltnerstrasse 64 a-e	 SO	2016	 17	29	22		21		79	28 443 466	27 679 000				27679000	110941	490	0,44
Seewen SZ, Achermatt 1/2	<u>SC</u>	1984		12			2		30	6611531	6462000				6462000	301208	7108	2,31
St. Gallen, Iddastrasse 39/41/43	<u>52</u> SG	1954	10	12	5	1			14	7835836	8720000				8720000	336770	4639	1,36
Turbenthal, Hohmattring 19/21	<u>50</u> ZH	1991		1	13				19	5244059	5138000				5138000	257976	3360	1,29
Urtenen-Schönbühl, Solothurnstrasse 60/60a/b	BE	1982		9	6		2		79	7920055	8161000				8161000	355 640	2890	0,81
Vezia, Via S. Gottardo 9**	<u>BE</u>	1986									8101000				8101000		4660	23,49
Villars-sur-Glâne, Chemin des Pins 1/2/3	<u>                                   </u>	1991	12		8	13			56	14025 570	15 29 3 0 0 0				15 207 000			
	SG		<u>12</u> _ 16						106	14825578 10982216					15 293 000 10 456 000	713072 569482	12295	1,70
Wil SG, Rainstrasse 16/16a/16b/18/18a/18b		1978		14	16	2					10456000						3508	0,61
Winterthur, Wässerwiesenstrasse 79a/b/c, 81a/b/c		1998	20 7	14			16		51	24795228	27948000				27948000	949 935	8512	0,89
Zürich, Luegislandstrasse 163/165/167/169	<u>ZH</u>	1987		18			2		31	13739941	16692000				16692000	559 866	29273	4,97
Zürich, Neudorfstrasse 11/13/15/17	<u>ZH</u>	1987	4	26	3		2			18070238	22562000				22562000	696725	40739	5,52
Total			474	696	577	105	266	37	2149	753409164	779 218 000				779 218 000	26 644 933	906606	3,29
Immeubles à usage commercial																		
Allschwil, Hegenheimermattweg 65	BL	1989					_	33	106	21867378	21806000				21806000	1114044	<u> </u>	<u> </u>
Basel, Bundesstrasse 1	BS	1970						7	4	26881147	27097000	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	27097000	931644	<u> </u>	<u> </u>
Basel, St. Jakobs-strasse 30	BS	1988	8	1	3		4	9	25	19123710	20704000	<u> </u>	<u> </u>		20704000	812091	75 0 5 9	8,46
Basel, Steinenring 6	BS	1867						5		4266232	4258000	<u> </u>	<u> </u>		4258000	124212	<u> </u>	<u> </u>
Basel, Weiherweg 38	BS	1961	_	_	_		_	3	3	10387654	_	10493000	<u>-</u> _	_	10493000	254 649	<u>-</u> _	_
Geroldswil, Steinhaldenstrasse 28/30	ZH	1991	_	_	_	-	2	19	83	7548933	7425000	<u>-</u> .		<u> </u>	7425000	459777	91089	16,54
Neuchâtel, Rue de Vauseyon 29	NE	1988	6	8	2	-	-	12	97	13 141 234	14081000	_		_	14081000	826524	17615	2,09
Total			14	9	5		6	88	318	103 216 288	95371000	10 493 000	_		105 864 000	4 522 941	183762	3,90
Immeubles à usage mixte																		
Basel, Drahtzugstrasse 51	BS	1988		6	4		7		11	6982911	7628000				7628000	291740	17366	5,62
Basel, Wasgenring 91/93/95	BS BS	1966		9	13					12487703	12161000				12161000	624622	25 933	3,99
Bonstetten, Dorfstrasse 13/15/17	<del>DS</del>	1900 _	<del></del> 4	<del>9</del> - 10	8			10		12820249	13702000				13702000	586872	37292	5,97
Carouge GE, Rue des Caroubiers 15	GE	1990			<u>°</u> . 8		3		44	21640931	22736000				22736000	972432	31625	3,15
Orbe, Grand-Rue 39	VD				<u>8</u> .					9547990	9180000				9180000	628392	1823	0,29
Riehen, Bahnhofstrasse 63		1991		13					51	<del></del>								
	<u>BS</u>	1983		6		1	5		13	5848905	5681000				5681000	260 059	8180	3,05
Winterthur, Wartstrasse 4	<u>ZH</u>	1962	6	3					4	6395725	6990000				6990000	241053	240	0,10
Total			31	47	38	9	16	45	165	75724414	78 078 000	<u>-</u> .		<u>-</u> .	78 078 000	3 6 0 5 1 7 0	122 458	3,29

<sup>\*</sup> Les autres objets comprennent les objets annexes comme les locaux de bricolage, locaux de rangement et similaires.
\*\*L' immeuble a été vendu lors de l'exercice (voir « Rapport de la direction du fonds »).

Inventaire des immeubles Inventaire des immeubles

	Canton	Année de cons- truction		ille du lo	ogemen	t	Autres objets*	Objets commerciaux	Places de stationne- ment	 Prix de revient	Propriété exclusive	Propriété par étage	Copropriété	En droit de superficie	Total de la valeur vénale	Revenu locatif réel	Pertes sur locaux vides et pertes de loyers	Perte moyenne de loyer
Immeubles			< 3	3-3,5	4-4,5	> 4,5				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Terrains à bâtir (y compris les bâtiments à démolir et les immeubles en construction)																		
Kriens, Nidfeld B8	LU	_	_		-	_	-	_	-	9195527	8812000	-	-	-	8812000	-	_	_
Total								-	_	9195527	8 812 000	_		_	8812000		_	
Résumé																		
Immeubles d'habitation			474	696	577	105	266	37	2149	 753 409 164	779218000	-	-	-	779218000	26 644 933	906606	3,29
Immeubles à usage commercial			14	9	5	_	6	88	318	103216288	95371000	10493000	_	-	105864000	4522941	183762	3,90
Immeubles à usage mixte			31	47	38	9	16	45	165	75724414	78 078 000	_	-	_	78 078 000	3605170	122458	3,29
Terrains à bâtir (y compris les bâtiments à démolir e les immeubles en construction)	t						-	-	-	9195527	8812000	-	_	-	8812000	-		
Total			519	752	620	114	288	170	2632	941545393	961479000	10 493 000	_	_	971972000	34773044	1212826	3,37

<sup>\*</sup> Les autres objets comprennent les objets annexes comme les locaux de bricolage, locaux de rangement et similaires.
\*\*L' immeuble a été vendu lors de l'exercice (voir « Rapport de la direction du fonds »).

# Données relatives à l'activité commerciale et au financement

# Acquisitions dans le cadre de

l'augmentation de capita	l	Type d'immeubles	Date
Schönenwerd	Oltnerstrasse 64 a-e	Immeubles d'habitation	01.09.2023
Pfäffikon SZ	Weidstrasse 3/7	Immeubles d'habitation	01.09.2023
Niederrohrdorf	Hintermattweg 1, Hiltiwaldweg 4/6/8	Immeubles d'habitation	01.09.2023
Prilly	Avenue de Floréal 1/3/5	Immeubles d'habitation	01.09.2023
Biberist	Zentrumweg 2/2a/4/6/8/10	Immeubles d'habitation	01.09.2023

Ventes		Type d'immeubles	Date
Vezia	Via S. Gottardo 9	Immeubles à usage mixte	01.11.2022

# Hypothèques accordées et autres prêts garantis par des hypothèques

Aucune

# Hypothèques et autres engagements garantis par des hypothèques, par date d'échéance

Crédit	Montant (CHF)	Durée	Taux d'intérêt
Hypothèques à court terme avec			
échéance dans les 12 mois			
Hypothèque à taux fixe	9000000	01.09.23 - 02.10.23	2,03%
Hypothèque à taux fixe	6000000	03.07.23 - 03.10.23	2,04%
Hypothèque à taux fixe	28150000	29.11.21 - 29.11.23	0,05%
Hypothèque à taux fixe	10000000	03.01.22 - 03.01.24	0,09%
Hypothèque à taux fixe	23 000 000	01.09.21 - 02.09.24	0,04%
Total	76150000		
Hypothèques à long terme avec			
échéance de 1 à 5 ans			
Hypothèque à taux fixe	30 000 000	30.09.21 - 30.09.24	0,23%
Hypothèque à taux fixe	9 000 000	03.01.22 - 03.01.25	0,24%
Hypothèque à taux fixe	15000000	30.09.22 - 30.09.27	2,17%
Hypothèque à taux fixe	25 000 000	30.09.22 - 30.09.27	2,29%
<u>Total</u>	79000000		
Hypothèques à long terme avec			
échéance après 5 ans			
Hypothèque à taux fixe	12000000	03.01.23 - 03.01.29	1,67%
Hypothèque à taux fixe	10000000	29.09.23 - 30.09.30	2,11%
Hypothèque à taux fixe	10000000	29.09.23 - 29.09.28	2,11%
Total	32000000		

#### Prêts et crédits

Aucun

Valeurs mobilières à court terme servant un intérêt fixe. certificats immobiliers et dérivés

Aucune

Parts dans d'autres fonds immobiliers et sociétés d'investissements immobiliers

Aucune

Participations à des sociétés immobilières

Aucune

Revenus locatifs par locataire supérieurs à 5 %

Par	Locataire	immeubles	Part en % des revenus locatifs
30.09.2023	n.a.	n.a.	n.a.

### Transactions avec des personnes proches

La Baloise Asset Management SA, agissant pour le fonds Baloise Swiss Property Fund, Bâle, a acquis le 1er septembre 2023 un portefeuille immobilier de cinq immeubles via un transfert de patrimoine selon les art. 69 ss LFus auprès de la Baloise Vie SA et de la Baloise Wohnbauten AG. L'acquisition du portefeuille est intervenue au moyen d'un règlement en espèces et a été financée par une augmentation de capital. La libération des nouvelles parts de fonds a eu lieu le 7 septembre 2023. La FINMA a autorisé par sa décision du 10 juillet 2023 une dérogation exceptionnelle à l'interdiction de transactions avec des personnes proches selon l'art. 63, al. 4, LPCC en relation avec l'art. 32a, OPCC. Les cinq immeubles sont indiqués sous «Acquisitions dans le cadre de l'augmentation de capital».

Transactions effectuées entre les placements collectifs Aucune

# **Annexe**

# Informations sur le bilan et les parts présentées au rachat

		30.09.2023	30.09.2022
Montant du compte d'amortissement des immeubles	CHF	-	-
Montant du compte de provisions pour réparations futures	CHF	-	
Montant du compte prévu pour être réinvesti	CHF	-	
Nombre de parts présentées au rachat pour la fin de l'exercice suivant	CHF	-	

# **Indices conformément aux standards de la profession**Ces informations figurent à la section «Le fonds en bref».

Remarque concernant les conventions de partage des frais

sions sous la forme de «soft commissions».

La direction du fonds n'a conclu aucune convention de partage des frais ni convention portant sur des rétroces-

# Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

Conformément au § 16 du contrat de fonds («Calcul de la valeur nette d'inventaire et recours à un expert chargé des estimations»), la valeur nette d'inventaire du fonds immobilier est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice, ainsi que lors de chaque émission de parts. La valeur d'inventaire d'une part résulte de la valeur vénale de la fortune du fonds moins les engagements éventuels du fonds de placement et les taxes susceptibles d'être prélevées lors de la liquidation de la fortune du fonds, divisé par le nombre de parts en circulation.

Conformément aux art. 88, al. 2, LPCC, art. 92 et 93 OPCC ainsi qu'aux directives de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) portant sur les fonds immobiliers, les immeubles du fonds font l'objet d'estimations régulières conduites par des experts chargés des estimations indépendants et accrédités par l'autorité de surveillance, et effectuées à l'aide de la méthode dynamique de la valeur de rendement «méthode du cash flow actualisé (DCF)». L'estimation s'effectue au prix qui pourrait vraisemblablement être réalisé lors d'une vente diligente au moment de l'estimation. Lors de l'acquisition ou de la vente d'immeubles dans la fortune du fonds et à la fin de chaque exercice comptable, la valeur vénale des immeubles dans la fortune du fonds doit être vérifiée par des experts chargés des estimations.

La valeur vénale des divers biens immobiliers représente le prix susceptible d'être obtenu dans le cadre d'une relation commerciale habituelle, en supposant un comportement raisonnable en matière d'achat et de vente. D'éventuelles opportunités dans l'intérêt du fonds sont utilisées au mieux dans des cas individuels lors de l'achat ou de la vente d'immeubles du fonds. Cela peut conduire à des écarts d'évaluation.

D'autres informations sur les valeurs vénales figurent dans le rapport d'évaluation des estimateurs immobiliers.

# Rémunérations et frais accessoires (§ 18 et § 19 du contrat de fonds)

30.09.2023 30.09.202	30.09.2022	
Maximum Effectif Maximum	Effectif	
1,00% 0,50% 1,00%	0,50%	
3,00% 2,50% 3,00%	2,50%	
5,00% 5,00%	3,60%	
2,00% 0,77% 2,00%	1,50%	
5,00% 0,25% 5,00%	n/a	
5,00% n/a 5,00%	n/a	
0,50% n/a 0,50%	n/a	
0,10% 0,10% 0,10%	0,10%	
0,50% 0,50% 0,50%	0,50%	
0,50% 0,50%	0,50%	

Montant total des engagements de paiement contractuels au jour de clôture du bilan pour les achats d'immeubles ainsi que les mandats de construction et les investissements dans des immeubles

		30.09.2023	30.09.2022
Montant total des engagements de paiement contractuels	CHF	14583230	18458414

# **Autres communications aux investisseurs**

# Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière

# Exclusion de responsabilité en matière de développement durable

Le Baloise Swiss Property Fund (BSPF) ne constitue pas un produit financier durable approuvé par la FINMA assorti d'une politique de placement durable contraignante ou d'une stratégie de placement tenant compte de critères de développement durable prédéfinis au sens des messages essentiels et des recommandations de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) et de Swiss Sustainable Finance (SSF) publiés le 16 juin 2020.

### Modification du contrat de fonds

Le contrat de fonds modifié est entré en vigueur au 29 juin 2023.

# Questions essentielles relevant de l'interprétation de la loi et du contrat de fonds

Au cours de la période sous revue, aucune question essentielle relevant de l'interprétation de la loi ou du contrat de fonds n'a été soulevée.

# Indications sur le changement de direction ou de banque dépositaire

Au cours de la période sous revue, aucun changement de direction ou de banque dépositaire n'est intervenu.

### Changements de personnes à la tête de la direction

Andreas Burki a quitté le conseil d'administration le 22 mai 2023; Philipp Jermann lui a succédé au sein de cet organe le 22 mai 2023. Stephan Kamps (responsable Portfolio Management) et Alfonso Papa (responsable Business Development) ont quitté le comité de direction le 17 janvier 2023. Depuis le 18 janvier 2023, Marc Dünki est membre du comité de direction en qualité de responsable Portfolio Management. Après le départ d'Alfonso Papa, Jean-Pierre Valenghi a pris la direction du Business Development par intérim à partir du 18 janvier 2023. Le 1<sup>er</sup> mai 2023, Ralph Castiglioni a rejoint le comité de direction en qualité de responsable Business Development.

#### Indications sur les contentieux

Aucun contentieux majeur n'est en cours.



Biberist Zentrumweg 2, 2a, 4, 6, 8, 10

# Rapport d'évaluation



PricewaterhouseCoopers SA Birchstrasse 160 Case postale CH-8050 Zürich Téléphone: +41 58 792 44 00 www.pwc.ch

Baloise Asset Management SA c/o Baloise Swiss Property Fund Aeschengraben 21 4051 Bâle

29. September 2023

#### Valeur de marché des propriétés au 30.09.2023

#### Situation initiale et mandat

Pour le compte de Baloise, tous les immeubles de placement, y compris les immeubles en développement de Baloise Swiss Property Fund (BSPF), ont été évalués par l'équipe Real Estate Advisory de Pricewaterhouse-Coopers SA à des fins de comptabilité au 30 septembre 2023.

#### Normes et bases d'évaluation

Les évaluations sont conformes aux exigences de la Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPCC) ainsi qu'aux directives de l'Association suisse de gestion de fortune et sont conformes aux directives de bonne pratique de l'International Valuation Standards Council (IVSC), du Swiss Valuation Standard (SVS) et des directives de la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS).

Conformément aux définitions de l'IVSC, du SVS et de la RICS, la valeur de marché est définie comme: "le montant estimé pour lequel un bien immobilier devrait être échangé à la date de l'évaluation entre un acheteur et un vendeur consentants dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale après une commercialisation appropriée, dans laquelle les parties ont chacune agi en connaissance de cause, avec prudence et sans contrainte".

Chaque propriété est évaluée individuellement et non comme faisant partie du portefeuille. La valeur des biens immobiliers est déterminée sur la base de paramètres majoritairement observables sur le marché ainsi que de paramètres partiellement observables mais ajustés. Les coûts et les taxes qui peuvent être supportés par le propriétaire et qui ne sont pas directement liés à l'exploitation du bien (frais de financement et de cession, TVA, etc.) ne sont pas pris en compte conformément à la pratique d'évaluation en Suisse.

L'évaluation est basée sur les informations actuelles concernant les propriétés et le marché immobilier. Les documents et données relatifs aux propriétés ont été fournis par le client. L'exactitude de ces documents est supposée. Les propriétés sont inspectées dans le cadre de l'évaluation au moins tous les trois ans et après l'acquisition ou la transformation.

#### Méthodologie d'évaluation

Les valeurs individuelles des propriétés sont déterminées en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (méthode DCF). À cette fin, les flux de trésorerie nets annuels attendus, c'est-à-dire les flux de trésorerie dont le propriétaire peut effectivement disposer librement, sont prévus sur un horizon d'observation de dix ans. La durée de vie utile restante est représentée par l'extrapolation du flux de trésorerie d'une année représentative (année de sortie). Les flux de trésorerie individuels sont actualisés à la date d'aujourd'hui (valeur actuelle) et additionnés. La somme des valeurs actuelles correspond à la valeur de marché.

Le taux d'actualisation utilisé reflète les coûts d'opportunité ajustés au risque de l'investissement dans le bien immobilier, conformément au marché, et est déterminé selon la méthode par addition (« build-up »). Le taux d'actualisation de base correspond aux prévisions de rendement à long terme des obligations fédérales à 10 ans auquel s'ajoute une prime pour refléter l'illiquidité générale des investissements immobiliers. En outre, des sup-

1



pléments spécifiques aux biens pour l'emplacement, l'utilisation et d'autres risques caractéristiques aux biens sont pris en compte individuellement pour chaque bien. Pour déterminer le taux de capitalisation, la croissance des flux de trésorerie liée à l'inflation est déduite de la onzième année. L'hypothèse d'inflation à long terme est prise en compte à 1,00%.

#### Résultat d'évaluation

Au total, 78 biens immobiliers font partie du portefeuille de BSPF à la date de l'évaluation. Il s'agit de 73 immeubles existants et 5 acquisitions. Au cours de la période de référence du 31.05.2023 au 30.09.2023, 5 propriétés ont été achetés. Dans le cadre de l'évaluation actuelle, 14 propriétés ont été visitées.

Pour les biens de BSPF évalués par PwC, le taux de capitalisation pondéré en fonction des valeurs de marché au 30.09.2023 est de 2.89%.

Sur la base de ce qui précède, la valeur de marché du portefeuille de BSPF au 30.09.2023 est évaluée par l'équipe Real Estate Advisory de PricewaterhouseCoopers SA à CHF 971'972'000.

Portefeuille	Nombre d'immeubles	Valeur de marché (CHF)	Taux de capitalisation pondéré Exit (réel)
BSPF	78	971'972'000	2.89%

#### Indépendance

Conformément à la politique commerciale de PricewaterhouseCoopers SA, le portefeuille immobilier a été évalué de manière indépendante et neutre. L'évaluation sert l'objectif susmentionné. Aucune responsabilité n'est assumée à l'égard des tiers.

PricewaterhouseCoopers SA Real Estate Advisory

Dr. Marc Schmidli, CFA Associé Sebastian Zollinger MRICS Director

M Schuilli S. I. Mr. Sebastion Zollinger

# Rapport succinct de la société d'audit



Aeschengraben 27 Case postale

Téléphone: +41 58 286 86 86

Bâle, le 6 décembre 2023

# Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

À l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds

### **Baloise Swiss Property Fund**

#### Rapport relatif à l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement Baloise Swiss Property Fund – comprenant le compte de fortune au 30 septembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89. al. 1, let. b-h et l'art. 90 de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 5, 22 à 36) sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et ce faisant à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou



#### Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas gu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble t, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- > nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la direction de fonds.
- > nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young SA

(Auditeur responsable)



Alexander Graf (Qualified Signature)



Michael Gurdan (Qualified Signature)